

Image not found or type unknown



Commission prise par un notaire

Par **tanguytangtang**, le **27/10/2012** à **08:55**

Bonjour, à la recherche d'un terrain, je tombe sur une annonce et contacte le propriétaire, directement; ce dernier m'annonce qu'une commission sera prélevée par le notaire (chez qui le terrain était en vente, mais aussi chez des agents immobiliers).....Je ne saisis pas pourquoi, puisqu'il ne m'a pas démarché et que je ne suis pas passé le voir pour trouver ce terrain???? Ce procédé est-il normal?(le montant annoncé correspond à 5% du terrain). Pour moi, c'est comme si un agent immobilier percevait une commission alors que la vente s'est faite par un autre agent...Merci et bonne soirée